

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



16.09.2020

COMMUNIQUE OFFICIEL n°12

CALENDRIERS

RETRAITS EQUIPES

FC City

FC Etoile Laconnex

Juniors D3, 2^{ème} degré, groupe 2

Juniors D1, 1^{er} degré, groupe 3

INFORMATIONS DIVERSES

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2020 : CHANGEMENT D'ORGANISATION, DE LIEU ET D'HEURE

Mesdames et Messieurs les présidents,

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,

Comme nous pouvions tous le pressentir, les exigences sanitaires liées à la pandémie nous contraignent à revoir l'organisation de l'Assemblée générale des délégués des clubs de l'ACGF 2020.

Ainsi, le Comité central a pris les décisions suivantes :

- Chaque club, y compris les clubs Futsal, devra bien sûr être représenté à l'Assemblée générale mais **par un et un seul délégué** ;
- Les seuls invités seront 1-2 représentants de l'ASF-Ligue Amateur et 2-3 représentants des autorités ;
- Ainsi, le nombre total de personnes présentes à l'Assemblée générale n'excédera pas 100 ;
- Par ailleurs, le repas post-assemblée sera supprimé ;
- Au vu de ce qui précède, en plein accord avec le club d'Urania Genève Sport qui devait organiser cette Assemblée générale des délégués, l'ACGF reprend exceptionnellement seule l'organisation de cette édition 2020 ;
- Compte tenu que cette Assemblée générale devrait être plus courte et pour ne pas empiéter sur l'après-midi, ladite Assemblée a été avancée au matin, soit le **SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 A 10h30**, et se tiendra à la **SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY** ;
- Pour tenir compte de ce qui précède, il sera proposé, sous le point 6 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, que le club d'Urania Genève Sport organise l'Assemblée générale 2021, année qui correspond par ailleurs exactement à celle de son 125^{ème} anniversaire (1896).

Les convocations à l'Assemblée générale des délégués des clubs du 10 octobre 2020 à 10h30 seront envoyées demain aux clubs.

Avec mes remerciements pour votre compréhension et mes plus cordiales salutations.

Pascal Chobaz

Président ACGF

**ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACGF DU SAMEDI 10 OCTOBRE
2020 A 10H30 A LA SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY**

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2019
4. Présentation et approbation des rapports annuels
5. Admissions, démissions, exclusions
6. Désignation du club organisateur de l'Assemblée générale ordinaire 2021
7. Propositions du Comité central
8. Récompenses, honorariat
9. Communications du Comité central
10. Propositions des clubs
11. Divers
12. Contre appel

Participation obligatoire de tous les clubs avec un seul représentant (amende statutaire en cas d'absence). Les clubs retardataires pourront aussi être amendés si leur retard dépasse 15 minutes.

Les éventuelles propositions des clubs doivent parvenir au Comité central au moins trois semaines avant l'Assemblée.

EN CAS D'EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT, TOUTES LES EQUIPES SERONT DORENAVANT DEPARTAGEES PAR LE CLASSEMENT FAIR PLAY

Depuis le 1^{er} juillet 2020, il a été établi une table unique des points de pénalité dans les classements fair play pour toutes les régions.

Ainsi, un avertissement ou une expulsion directe sanctionné, par exemple, de trois matches de suspension entraînera le même nombre de points de pénalité, que le championnat en question soit régi par l'association zurichoise, tessinoise... ou genevoise !

Fort de ce qu'il considère comme une avancée longtemps attendue, le Comité central a décidé, dès cette saison, de rejoindre toutes les autres régions et ainsi de placer, en cas d'égalité de points au classement, le classement fair-play comme premier critère pour départager les équipes.

Ce qui était déjà appliqué chez les juniors deviendra dès lors aussi la règle chez les actifs/actives et les seniors.

Les points de pénalité apparaîtront dès lors au classement et seront mis à jour chaque semaine.

FEUILLE DE MATCH

L'ACGF rappelle aux clubs qu'il est obligatoire pour les équipes de juniors E et D de présenter à l'arbitre-mini une feuille de match officielle sous format papier, tout club dont l'équipe ne présentera pas de feuille de match sur format papier sera amendé.

CENTRE INTERCOMMUNAL DES EVAUX

En raison de la situation sanitaire, le Centre intercommunal des Evaux communique que tous les vestiaires resteront fermés jusqu'à nouvel avis.

De ce fait, à l'occasion des matches amicaux et de championnat ou pour les entraînements, aucun vestiaire n'est mis à disposition, ni des joueurs, ni des arbitres.





STADE DE LA FONTENETTE

En raison de la situation sanitaire, le Comité d'Etoile Carouge FC communique que tous les vestiaires resteront fermés jusqu'à nouvel avis. De ce fait, à l'occasion des matches amicaux et de championnat ou pour les entraînements, aucun vestiaire n'est mis à disposition, ni des joueurs, ni des arbitres. De plus, nous rappelons que le port du masque est obligatoire et que les personnes présentes doivent compléter le formulaire d'auto-déclaration. Toute personne refusant de collaborer se verra refuser l'accès au stade. Cela concerne les catégories juniors E / D / C.

REUNION DES RESPONSABLES TECHNIQUES DES CLUBS SAISON 2020-2021

Les réunions des responsables techniques auront lieu comme suit pour chaque zone :

- Mercredi 16 septembre 2020 à 19h pour la zone Meyrin au stade du FC Collex-Bossy.
- Lundi 21 septembre 2020 à 19h pour la zone ACGF au stade de Puplinge.

Merci de noter que la présence de chaque club est obligatoire, en cas d'indisponibilité du responsable technique, veuillez envoyer un autre représentant du club.

CONCEPT DE PROTECTION

Vous trouverez sur

<https://www.football.ch/fr/asf/tabid-4240.aspx>

le concept de protection élaboré par l'ASF pour les entraînements et les compétitions à partir du 6 août 2020.

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Les clubs intéressés doivent contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par e-mail mario_civitillo@sunrise.ch avant le 19 septembre 2020.

Lieu du cours : Fmb Pont-Rouge, centre de formation (Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy).
Les modalités du cours (heure et date) vous seront communiquées directement lors de votre appel.

Pour entrer au centre de formation, le port du masque est obligatoire. L'entrée au cours sera refusée à toutes les personnes qui ne seront pas équipées d'un masque de protection.

COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS OFFICIELS DES MATCHES DE JUNIORS C

Le test physique d'entrée a eu lieu le mercredi 9 septembre 2020.

Le cours théorique 2020.2.1 aura lieu au stade municipal de Bernex du vendredi 18 septembre 2020 au dimanche 20 septembre 2020.

Le cours théorique 2020.2.2 (cours de réserve, selon le nombre de candidats) aura lieu au stade municipal de Bernex du vendredi 2 octobre au dimanche 4 octobre 2020.

Vendredi de 18h45 à 21h30 - samedi de 8h30 à 18h00 - dimanche de 8h30 à 18h00

STADE DES TROIS-CHÊNE

D'importants travaux sont en cours au stade des Trois-Chêne depuis le début de cette année et ils devraient durer encore toute l'année 2021. Ces travaux empêchent tout accès au stade en voiture, il est par conséquent impossible de s'y parquer durant toute la durée des travaux. Pour cette raison, les personnes souhaitant venir au stade des Trois-Chêne sont priées d'utiliser le P+R Sous-Moulin.

CONCEPT DE PROTECTION

Vous trouverez sur

<https://www.football.ch/fr/asf/tabid-4240.aspx>

le concept de protection élaboré par l'ASF pour les entraînements et les compétitions à partir du 6 août 2020.

FACEBOOK

Notre page Facebook de l'ACGF est active :

<https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/>

Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos ; n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2020 / 2021 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2001 - 31.12.2003

Juniors B - 01.01.2004 - 31.12.2005

Juniors C - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors D - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors E - **01.01.2010** - 31.12.2011

Juniors F - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors G - **01.01.2014** - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2002 – 31.12.2005 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2006 – 31.12.2009

FF-12 - 01.01.2009 – 31.12.2012

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

NOUVELLES PUBLICITES

Servette FC

Juniors E et D

Pain Paillasse

FC Aire-le-Lignon

actifs 2, 3^{ème} ligue, groupe 2

Pizzeria Da Toni

AMENDES

FC City

retrait équipe juniors D3

chf 300,00

FC Etoile Laconnex

retrait équipe juniors D1

chf 300,00

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Genève, le 16 septembre 2020/nw